

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT – Annulation définitive des Championnats de France Minime, Cadet et Nationale 2020



Malgré de nombreux efforts pour trouver une alternative viable, les Championnats de France FFSA Karting 2020 des catégories Minime, Cadet et Nationale sont annulés faute d'avoir pu obtenir les autorisations préfectorales nécessaires.

Au moment où les gouvernements européens durcissent leurs politiques pour tenter de faire face à une nouvelle hausse inquiétante des contaminations par le SARS CoV 2, la France ne fait pas exception. La pratique de la compétition karting n'est pas interdite en elle-même. Cependant les nouvelles règles sanitaires compliquent l'organisation de courses et les préfectures choisissent de plus en plus souvent de ne pas prendre de risques et de ne pas délivrer les autorisations nécessaires.

L'ASK Saint-Amand Montrond en a fait les frais en premier lieu puisque les services de la Préfecture du Cher n'ont pas autorisé le déroulement de l'épreuve malgré tous les efforts

réalisés pour répondre à leurs exigences.

Conscient de la déception qu'entraîne cette annulation auprès des pilotes et préoccupé de ses conséquences pour les professionnels, le service karting de la FFSA a tout mis en œuvre pour trouver une solution de remplacement à la même date. Plusieurs circuits ont répondu favorablement malgré le délai très court et leur attitude a été très appréciée. Malheureusement, les préfectures concernées n'ont à nouveau pas donné leur accord.

Le report de l'épreuve à une date ultérieure a également été sérieusement envisagé. Cependant la tendance actuelle est au durcissement des mesures sanitaires et les perspectives s'annoncent de plus en plus contraignantes pour les mois à venir. C'est avec beaucoup de regrets que les Championnats de France Minime, Cadet et Nationale 2020 ont donc été définitivement annulés.

Communiqué Pôle Presse FFSA